

La situation humanitaire au Togo a été marquée en 2022, par le débordement de la crise du sahel occasionnant d'importants dégâts matériels, des déplacement massifs des populations et des pertes en vies humaines dans la région des Savanes. A cette crise s'ajoute les autres aléas tel que les inondations, les vents violents, les épidémies, etc. Cette situation a provoqué des déplacements interne au Nord du Togo dont les chiffres restent à déterminer.

Afin de donner un premier aperçu sur les besoins des PDI, L'ANPC après avoir bénéficié d'une formation sur la Matrice de suivi des déplacements (Displacement Tracking matrix, DTM en anglais) a déployé des équipes le 10 juillet 2023 pour mener une évaluation multisectorielle des lieux (MSLA) au niveau des villages afin d'aider le gouvernement et les partenaires dans leurs efforts de réponse. Cette première mise à jour du rapport couvre les 50 villages évalués entre le 28 juin et 9 juillet 2023 et donne un aperçu du nombre actuel de ménages déplacés et de personnes résidant dans les six préfectures frontalières dans la région des Savanes.

## APERÇU GLOBAL



**4 206**  
Ménages



**18 429**  
Déplacées interne

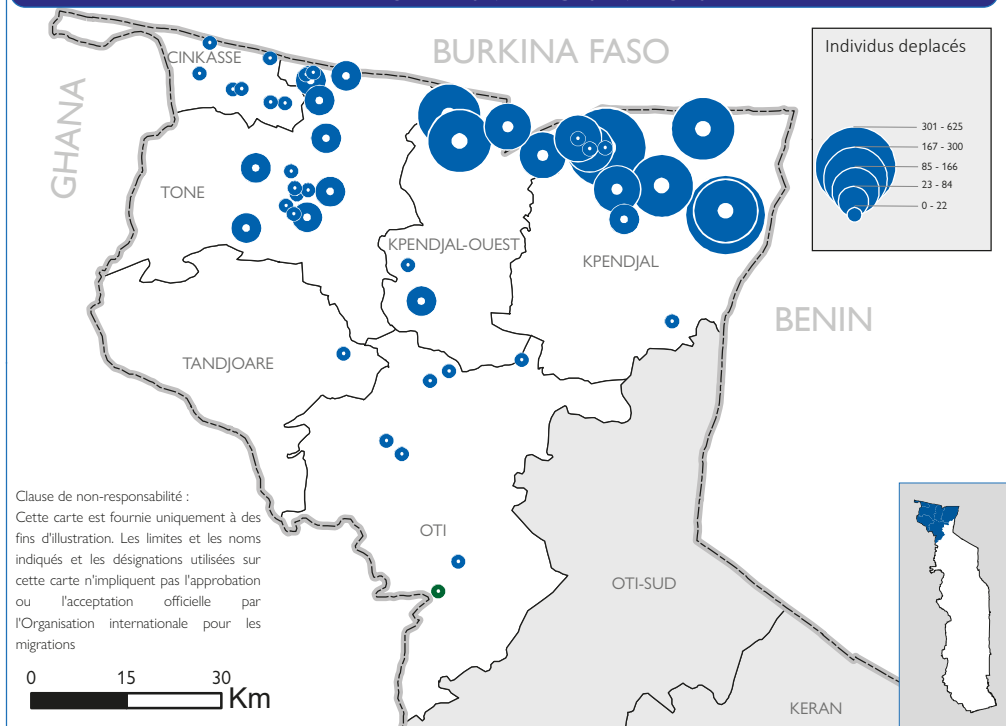


**3 391**  
Retournées PDI



**49%**  
Enfants PDI de moins de 18 ans

### REPARTITION DES VILLAGES EVALUÉS



### RAISONS DE DÉPLACEMENT



**50**  
Villages évalués



**99%**  
Débordement Crise sahel

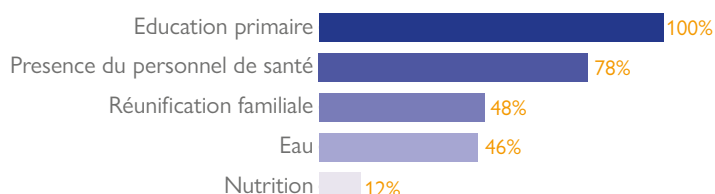


**<1%**  
Désastres naturels

### SERVICES FOURNIS



En moyenne **56%** des villages évalués ont affirmé avoir accès au moins à un service dans leur village.



### CONTRAINTES LIÉES AU LIEU DE DÉPLACEMENT

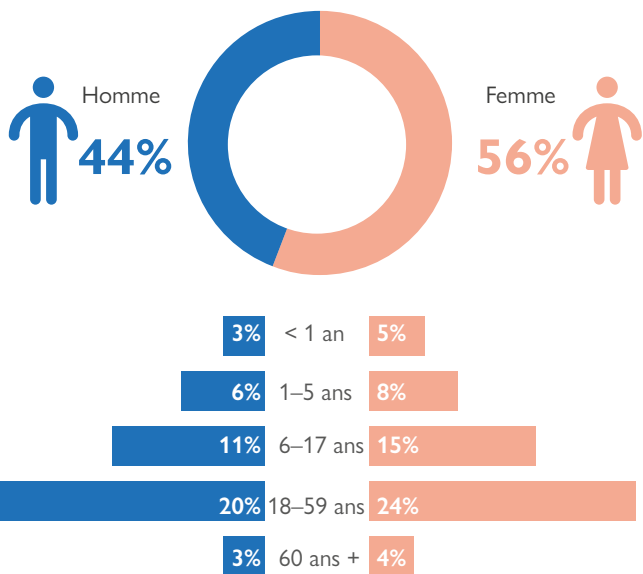


**70%** des villages évalués sont accessibles aux interventions humanitaires



**46%** des villages évalués disposent des mécanismes de plainte contre les humanitaires en cas de méconduite

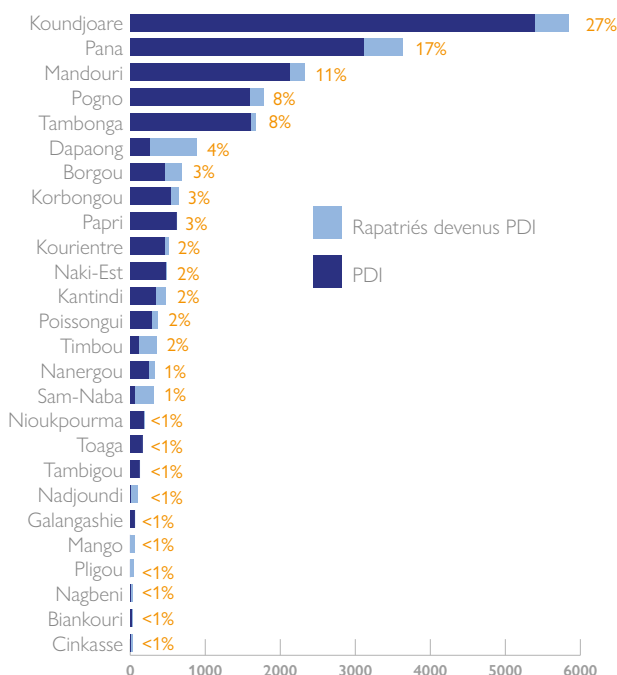
DÉMOGRAPHIE DE LA POPULATION DEPLACÉE



STATUT D'HÉBERGEMENT



CANTON D'ORIGINE



PAYS DE PROVENANCE

	AVANT 2022	2022	2023
BURKINA	70	1 426	1 718
BENIN		110	
NIGERIA		13	13
COTE D'IVOIRE			22
GHANA	19		

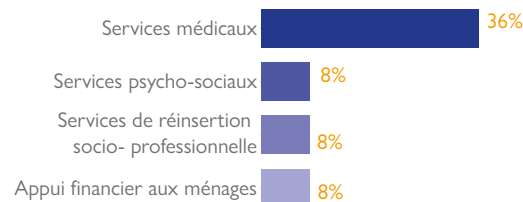
**16%** des personnes déplacées sont des rapatriés venus des pays voisins.

Les rapatriés (retournés PDIs) se trouvant en situation de déplacement à l'intérieur du Togo représentaient environ 16% pour cent de l'effectif total des PDIs. La plupart des rapatriés devenus PDI (45%) sont arrivés en 2022 et les préfectures de Kpendja(43%) et de Cinkasse(18%) hébergeaient la majorité des rapatriés devenus PDIs.

SERVICES DE PROTECTION

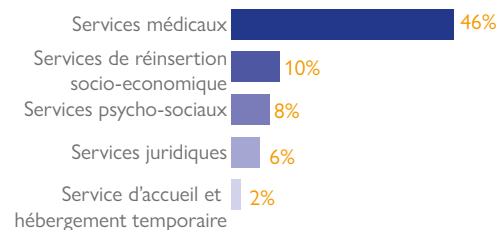
**44%** des villages évalués ont affirmé avoir un comité de protection de l'enfance opérationnel dans leur village.

SERVICES FOURNIS AU VILLAGE

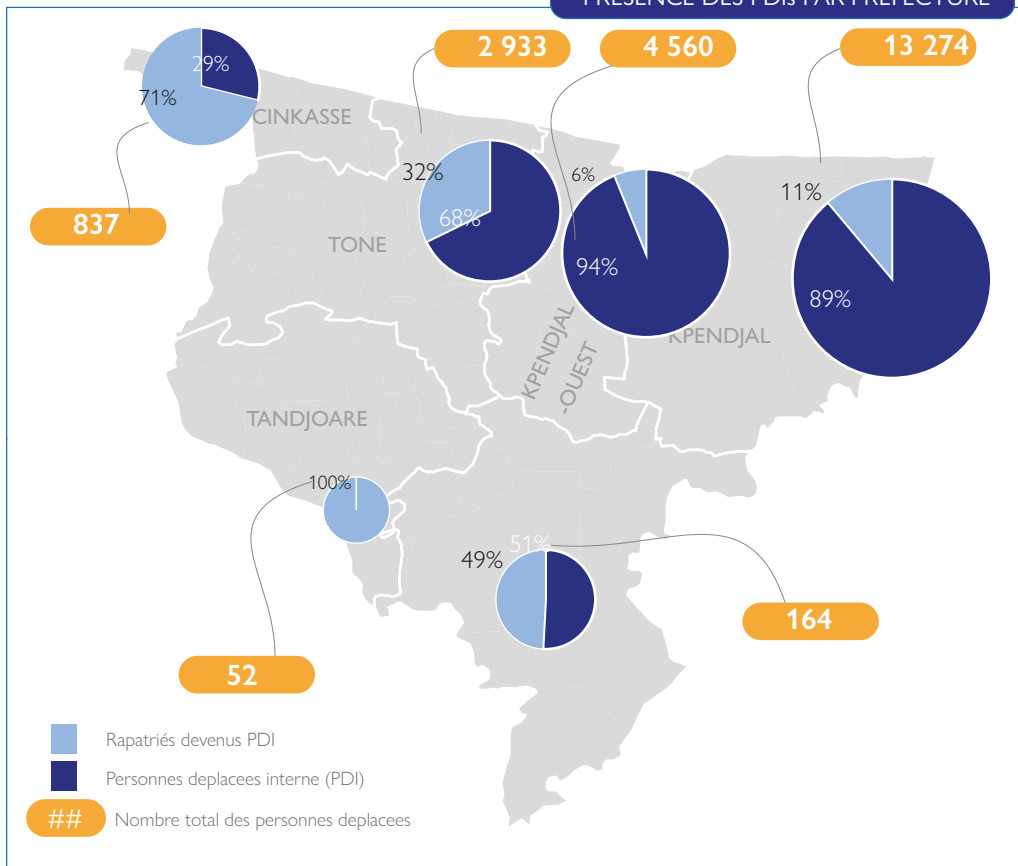


**64%** des villages évalués ont affirmé avoir disposé des mécanismes de plainte pour les victimes d'abus, d'exploitation et de VBG dans leur village.

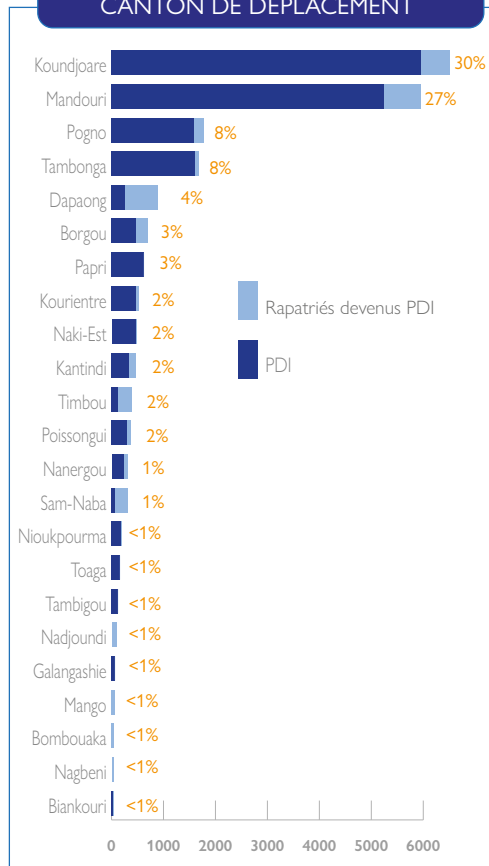
SERVICES FOURNIS AU VILLAGE



PRÉSENCE DES PDI<sub>s</sub> PAR PRÉFECTURE

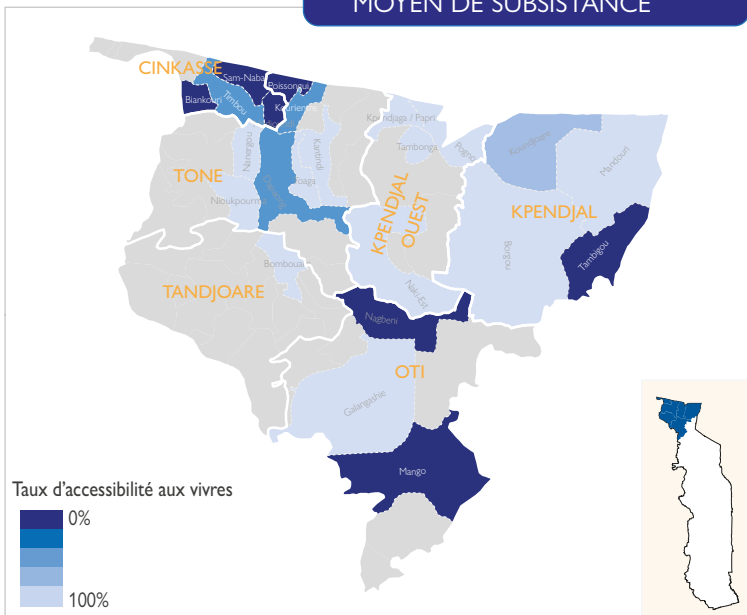


CANTON DE DÉPLACEMENT



BESOINS HUMANITAIRES

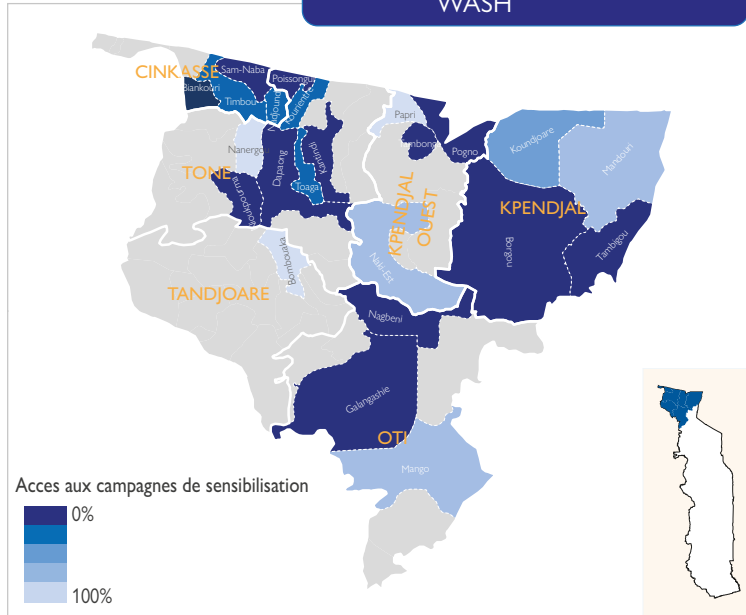
MOYEN DE SUBSISTANCE



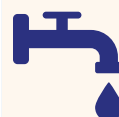
**38%**

des villages enquêtés dans les cantons dont Mango, Tambigou, Nagbeni, Bankouri, Sam-Naba et Poissongui ont rapporté que les ménages déplacés n'ont pas eu de vivres dans les trois derniers mois. Par ailleurs **58%** n'ont pas eu d'accès aux activités génératrices de revenus.

WASH



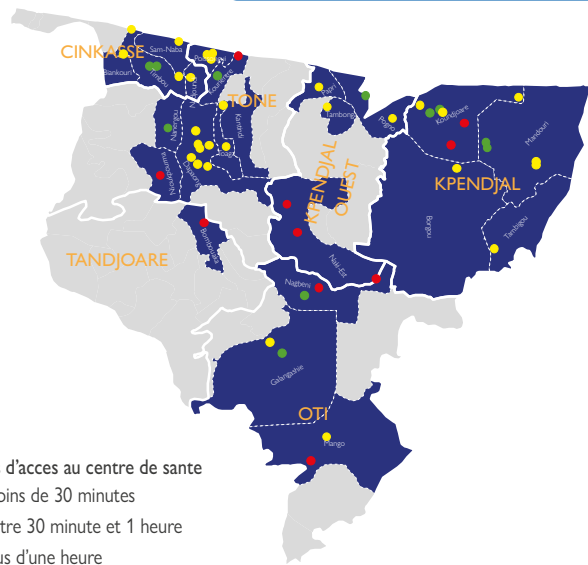
**>74%**



des villages enquêtés dans tous les cantons à l'exception de Papri, Nanergou et Bombouaka ont rapporté qu'il n'y a pas eu de campagnes de promotion de l'hygiène dans les trois derniers mois dans leurs communautés. **54%** n'ont fréquemment accès aux points d'eau potable

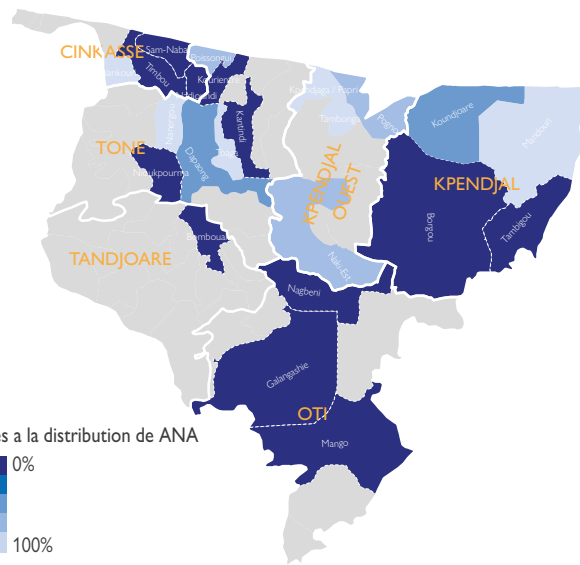


**SANTE**



Temps d'accès au centre de santé  
● Moins de 30 minutes  
● Entre 30 minute et 1 heure  
● Plus d'une heure

**ARTICLES NON ALIMENTAIRES**



Accès à la distribution de ANA  
■ 0%  
■ 100%

ANA= Article Non Alimentaire

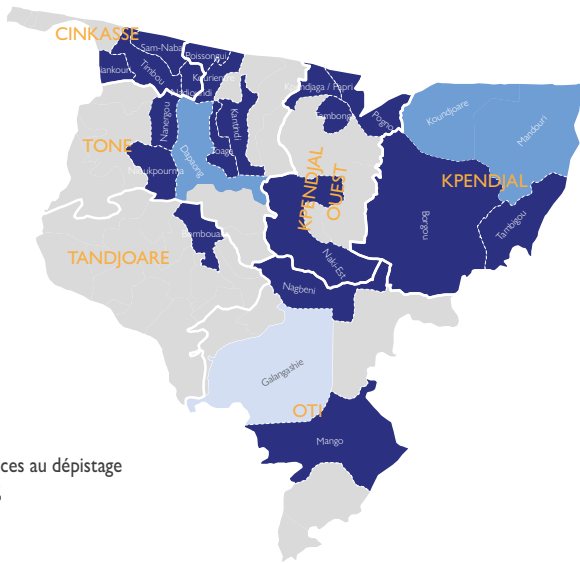
**58%**

des villages enquêtés ont rapporté 30 minutes à 1 heure comme durée de marche pour arriver au centre de santé le plus proche. Cependant dans les cantons de Naki-Est, Nouk-pourma et Bombouaka il en faut plus d'une heure. Enfin, **56%** n'ont pas accès aux services de consultation ambulatoire disponibles dans la structure sanitaire la plus proche.

**50%**  
**NFI**

des villages enquêtés ont rapporté qu'il n'y a pas eu de distribution d'articles non-alimentaires aux ménages déplacés dans les trois derniers mois.

**NUTRITION**

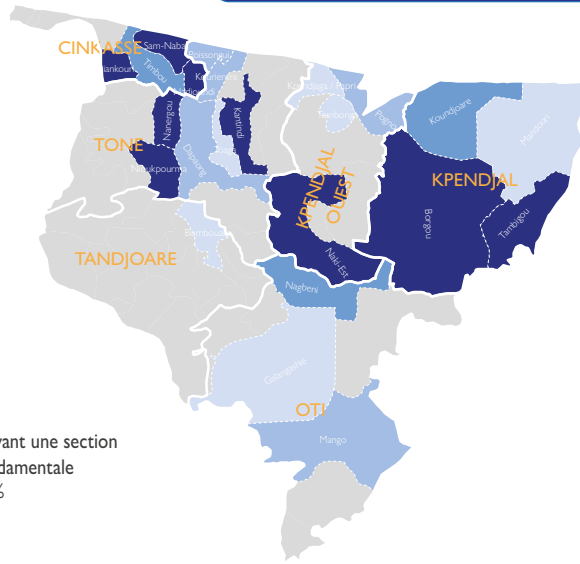


Taux d'accès au dépistage  
■ 0%  
■ 100%

**86%**

des villages enquêtés ont rapporté que les enfants déplacés de moins de cinq ans n'ont pas eu accès au dépistage de la malnutrition dans les six derniers mois. **60%** des villages manquent des centres nutritionnels thérapeutiques pour les déplacés internes

**EDUCATION**



Village ayant une section post-fondamentale  
■ 0%  
■ 100%

**56%**

des villages enquêtés n'ont pas d'école avec une section post-fondamentale. De plus **64%** des enfants marchent entre 30 minutes et une heure pour atteindre leur école.

## MÉTHODOLOGIE DE LA DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements de l'OIM (en anglais Displacement Tracking Matrix, DTM) est un système mis en oeuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Togo. Ces PDI sont catégorisés en 2 groupes:

1) PDI : ressortissants togolais qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'Homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. Dans le cadre de la DTM au Togo, ont été considérés ceux qui ont été déplacés à avant 2022 sont considérés comme des PDI.

2) Rapatriés devenus PDI / Retournés PDI : ressortissants togolais qui ont été déplacés à l'extérieur du pays et sont depuis retournés (spontanément ou assistés) au Togo mais continuent d'être en situation de déplacement à cause du débordement de la crise du sahel ou d'autres raisons diverses.

Des agents de l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des volontaires de la Croix Rouge Togolaise (CRT), agents de santé communautaire (ASC), secrétaires des chefs de villages, des membres du Comité Villageois de Développement (CVD), et autres personnes indiquées.

Pour ce rapport, les enquêteurs ont complété deux types d'évaluations:

**Les évaluations de base au niveau village** fournissent des informations sur les tendances de déplacement et la présence des PDI dans tous les du Togo. Les villages sont les plus petites entités administratives au Togo. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les préfectures d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

**Les évaluations multisectorielles** (multi-sectoral location assessment, MSLA en anglais) fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans tous les villages hébergeant des personnes déplacées. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques, les vulnérabilités des localités de résidence des populations déplacées ainsi que sur leurs besoins sectoriels.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Togo sont disponibles sur

<https://dtm.iom.int/togo>

<https://anpctogo.tg>

### ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

Les appellations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OIM aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites. Les opinions exprimées dans le rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).